



Acte d'engagement signé à
envoyer, accompagné d'une
présentation de votre structure
par email à :
covid.garridou@chru-lille.fr

Le cahier des charges
technique et de
fabrication vous sera
envoyé directement
par email



- MASQUE GARRIDOU® -

PREAMBULE ET ACTE D'ENGAGEMENT.

Les descriptifs, recommandations, règles de fabrication, d'usage et de distribution qui figurent dans les pages suivantes, et plus largement l'ensemble des documents et annexes qui composent le présent cahier des charges constituent un tout indissociable qui engage le signataire.

Le CHRU de Lille, propriétaire de la marque GARRIDOU® et du modèle déposé de masque tissu de type anti-projection conçu sous cette dénomination, met à la disposition du destinataire du présent cahier des charges les caractéristiques et recommandations permettant de fabriquer un masque en tissu de type GARRIDOU® sous la stricte réserve de respecter en tous points les dispositions qu'il contient.

En particulier, le CHRU de Lille souligne que le masque GARRIDOU® doit être fabriqué, distribué, et mis à disposition des personnels hospitaliers, professionnels de santé ou personnels nécessaires à la gestion de l'épisode épidémique en cours, dans le cadre d'un dispositif de type « économie solidaire », en tout cas à prix coûtant pour les établissements de santé, ou dans le cadre d'un mécénat public ou privé, ou dans le cadre d'une opération financée par une institution, collectivité territoriale, agence ou administration.

Le masque GARRIDOU® est conçu pour permettre de privilégier un circuit court de production, favorisant l'échelle locale ou régionale, et s'adressant à des capacités de production et à des fournisseurs de matière première exerçant sur le territoire national, le cas échéant territoire communautaire, ou sur le territoire ultramarin pour les établissements concernés. Le CHRU de Lille invite expressément le destinataire du présent cahier des charges à veiller attentivement à ces dispositions qui permettent de garantir la disponibilité du masque pour les professionnels de santé (circuit court).

En accusant réception du présent cahier des charges par sa signature, le destinataire en accepte l'ensemble des termes et s'engage expressément à en respecter les stipulations et, en tout cas, à ne pas faire un usage commercial des caractéristiques déterminées pour le masque GARRIDOU®. Le modèle ici défini faisant l'objet d'évolutions au vu des premiers retours d'expérience, une mise à jour du cahier des charges pourra être diffusée aux signataires de l'engagement.

Fait à Lille, le

Pour le CHRU de LILLE :
Frédéric Boiron, directeur général

Pour le bénéficiaire :
Etablissement ou entreprise
Prénom Nom Qualité Signature